

RIVE-DE-GIER ÉDUCATION

« Non, la fac ne crée pas des chômeurs ! Nous accompagnons nos étudiants »

Rencontre entre les élèves du lycée Georges-Brasens, leurs parents et Jean-Luc Fugit, représentant l'université Jean-Monnet. Le but : présenter les formations proposées et la philosophie de l'Institution.

« Au moins, il a mis les choses en place. Je ne pensais pas que la fac proposait tout ça », confie une lycéenne à sa voisine. Pour les lycéens de terminale, l'heure est au choix de l'orientation qu'ils prendront une fois le bac en poche. Le panel est vaste. Alors pour leur faciliter la tâche, mardi soir, les responsables du lycée Georges-Brasens ont invité Jean-Luc Fugit, vice-président « orientation, réussite étudiante et insertion professionnelle » à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

« L'université a beaucoup changé »

De son accent chantant, il s'adresse d'abord aux nombreux parents qui ont accompagné leur enfant. « L'université a beaucoup changé ces dix dernières années », dit-il. Avertissement à peine voilé, l'expérience des aînés ne sera pas



■ Les parents, nombreux, ont accompagné leurs enfants. Tutorat, incubateur pour futurs entrepreneurs, fondation, aides, conventions avec l'étranger : ils ont découvert l'université.

Photo Françoise SUTOUR

d'un grand secours pour les futurs étudiants. Et, martèle-t-il, « il faut arrêter les clichés. Non, la fac ne crée pas des chômeurs ! Nous accompagnons nos étudiants. Bien sûr, il y aura toujours environ 15 % d'étudiants qui ne font rien et échouent. Mais les étudiants sérieux réussissent. À Saint-Étienne, un an et demi après

l'obtention de leur diplôme, seuls 2 % sont sans emploi. » Depuis sa création, en 1969, l'université stéphanoise s'est beaucoup diversifiée. Elle couvre aujourd'hui tous les secteurs de l'enseignement supérieur « sauf la philosophie et la psychologie. » 18 000 étudiants y sont inscrits. Toutefois, « nous restons une uni-

versité de taille moyenne. C'est un avantage. Être à taille humaine nous permet un suivi personnalisé des étudiants. La réussite est au cœur de nos préoccupations. Nous sommes autonomes mais nous devons respecter la valeur des diplômes. »

Quand une maman s'inquiète du nombre d'étudiants en pre-

ET AUSSI

Une fondation et un incubateur

Jean-Luc Fugit signale aussi qu'en 2011, l'université a créé une fondation avec plusieurs gros groupes de la Région et un incubateur pour les futurs entrepreneurs.

mière année, Jean-Luc Fugit relativise : « En travaux pratiques et travaux dirigés, ils sont en groupes de 25-26. Une classe de lycée ! »

Et il annonce une nouveauté en faculté de sciences humaines à la prochaine rentrée. La première année sera généraliste et comportera les options (histoire, géographie, lettres...) actuellement spécialisés. Une façon pour les étudiants de bien choisir leur orientation, d'autant qu'ils bénéficieront d'un accompagnement individuel et d'un livret des compétences acquises.

Françoise Soutour

RENSEIGNEMENTS Les formations proposées sont contenues dans un dépliant disponible à la Maison de l'université, 10, rue Tréfilerie, à Saint-Étienne ou sur univ-st-etienne.fr

Face au public

Jean-Luc Fugit a donné des réponses concrètes au public. En voici une sélection.

- Un étudiant en médecine a échoué au concours à Saint-Étienne et a été refusé en deuxième année dans une autre faculté...

« Le système de passerelle se fait toujours sur dossier. En médecine, il n'y a pas de licence et le concours ne se présente qu'une seule fois. »

- Peut-on faire une licence pro après un BTS ?

« Non, parce que le niveau général est insuffisant ! Mais un DUT (diplôme universitaire de technologie) permet de postuler en deuxième année de licence. »

- Peut-on préparer un master après une licence pro ?

« C'est peu probable. Trop d'étudiants galèrent en master 1 après une licence classique. L'entrée en master se fait sur sélection. Le but de la licence pro est d'entrer sur le marché du travail. »

« On ne fait médecine que si on en a envie »

« À ceux qui envisagent médecine, je donnerai quelques petits conseils en aparté à la fin », annonce Jean-Luc Fugit, après avoir présenté les différentes filières et précisé que « depuis 2010, la loi a reformaté » le concours de première année, qui est commun à toutes les études de santé (kiné, sage-femme...). Le nombre de places est fixé par l'ARS (Agence régionale de santé) en fonction du nombre d'habitants.

Une dizaine de lycéens et leurs parents sont restés écouter les conseils. « Je vais être brutal mais il faut que vous le sachiez. Il y a quatre préceptes à respecter pour réussir en médecine. » D'abord : « On ne fait médecine que si on en a envie. On n'engage pas ces études pour faire plaisir à quelqu'un ou c'est l'échec assuré. » Ensuite : « Si on a de bons résultats en terminale en travaillant dur, ce n'est pas la peine de s'engager en médecine, on ne tiendra pas. Le rythme est très in-



■ Ils envisagent « peut-être » médecine. Les propos très directs de Jean-Luc Fugit vont les faire réfléchir. Photo Françoise SUTOUR

tense. C'est tonique, rythmé, vivant. » Troisièmement : « Il faut avoir une hygiène de vie irréprochable, s'alimenter correctement, dormir suffisamment et réguliè-

ment. » Enfin, « il faut aussi savoir se détendre, s'aérer. Faire une heure de sport, ce n'est pas du temps perdu. Au contraire ! » De quoi réfléchir avant de s'engager...